

Séance du 17 février 2021 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 Rouvroy.

OBJET

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CAMELLE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Mme Chantal ZIMMERMANN suppléante de M. Fabien BLONDEL, M. Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Emmanuel BRICOUT suppléant de M. Damien NICOLAS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Philippe LEMOINE représenté(e) par M. Alain RACHESBOEUF, Mme Béatrice BERTEAUX représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD.

Absent(e)(s) :

Mme Françoise JACOB.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

Afin de permettre la nomination des agents lauréats de concours, il convient de créer les postes suivants :

- 2 emplois d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

PERSONNEL -
Modification du tableau
des effectifs.

==

Rapporteur :
Mme la Présidente

Date de convocation :
11/02/21

Date d'affichage :
11/02/21

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 75

Nombre de Conseillers
votants : 75

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en oeuvre de la mutualisation de certains services et afin de permettre le transfert des personnels correspondants, il convient de créer les emplois permanents suivants :

- 7 emplois d'adjoint administratif
- 2 emplois du cadre d'emplois des adjoints administratifs
- 5 emplois d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 5 emplois d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi d'attaché
- 1 emploi d'attaché principal
- 4 emplois de rédacteur principal de 1^{ère} classe
- 3 emplois de rédacteur principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi de rédacteur
- 2 emplois du cadre d'emplois des rédacteurs

En outre, afin de procéder aux avancements de grades et promotions internes effectués dans le cadre des lignes directrice de gestion, il convient également de créer les postes suivants :

- 2 emplois d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 6 emplois d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 3 emplois d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
- 21 emplois d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 13 emplois d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- 3 emplois d'agent de maîtrise principal
- 2 emplois d'agent de maîtrise
- 1 emploi de garde-champêtre chef principal
- 8 emplois de rédacteur principal de 2^{ème} classe
- 2 emplois de technicien principal de 1^{ère} classe

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver la modification du tableau des effectifs dans les conditions mentionnées au présent rapport.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 4 absentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir): Sébastien ANETTE, Sylvie SAILLARD, Olivier TOURNAY, Nathalie VITOUX

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20210217-52296-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19 février 2021

Publication : 19 février 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation